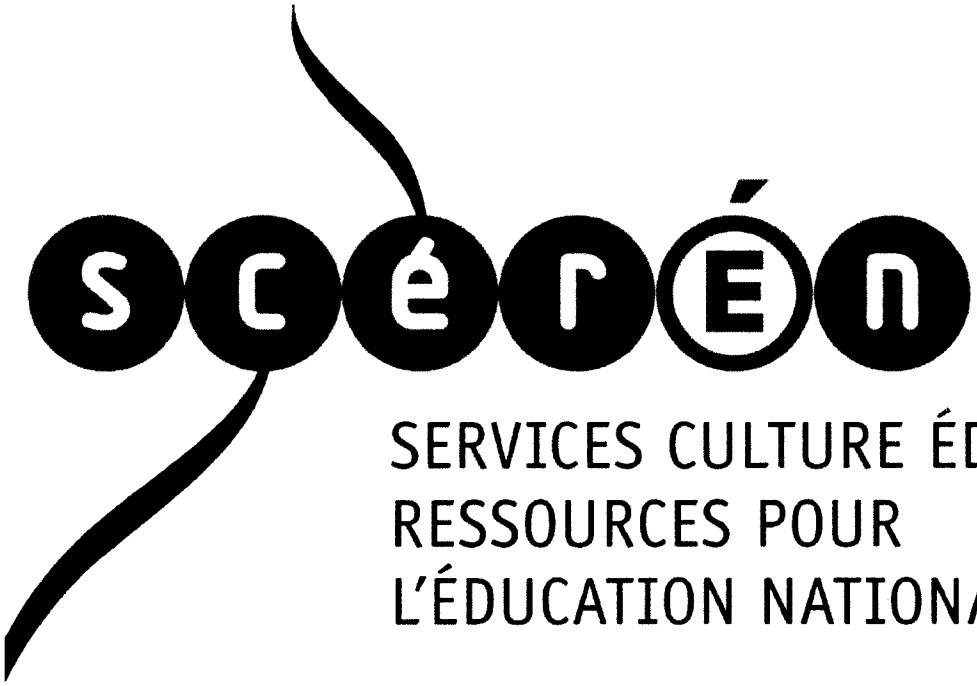
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Aluminium, veuillez visiter :
bpaluminium.fr/annales-sujets-et-corriges



Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

pour la

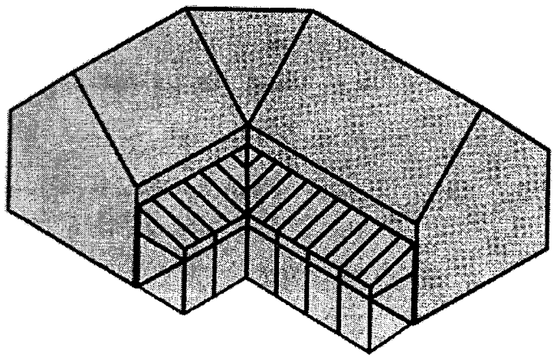
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

CRDP de l'académie de Rennes

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.



Après la fabrication et son montage à l'atelier, vous devez démonter l'ensemble pour son installation définitive chez le client.

Lister l'ordre de démontage sur le document joint

ON DONNE :

Les documents techniques complémentaires **DTC**
Les étiquettes de repérage.
Le document sujet réponse
Repère **A**.
Repère **B**.
La zone de stockage.

ON DEMANDE :

- Le démontage optimisé des éléments.
- Le repérage des éléments de l'ensemble véranda.
- Le repérage des éléments de l'ensemble toiture éclaté.
- le démontage complet ou partiel des éléments.
- le collage des étiquettes sur les profils
- la protection des matériaux profils et accessoires en vue du transport.
- le respect des consignes de sécurité.
- De rendre le lieu de montage dans son état initial.
- De trier les déchets.
- Le repérage dans l'ordre chronologique du montage des éléments.

ON EXIGE :

Le démontage dans l'ordre chronologique
Repérer dans l'ordre chronologique de montage.
D'optimiser le rangement des éléments sur la zone de stockage.
La remise en état du site.
Le tri des déchets.
Le respect des consignes de sécurité.

PROPOSITION DE CORRECTION

CRDP de l'académie de Rennes

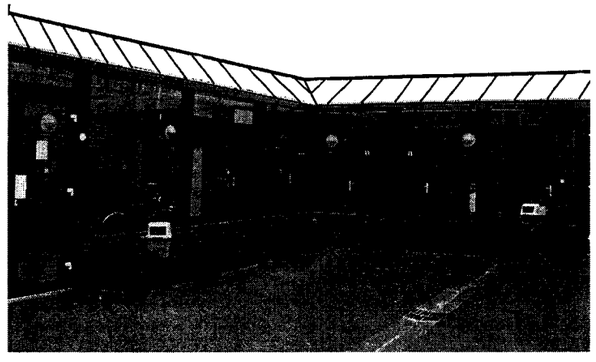
Brevet Professionnel
Construction d'Ouvrages du Bâtiment
En Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse
450-23309 S

Session 2009

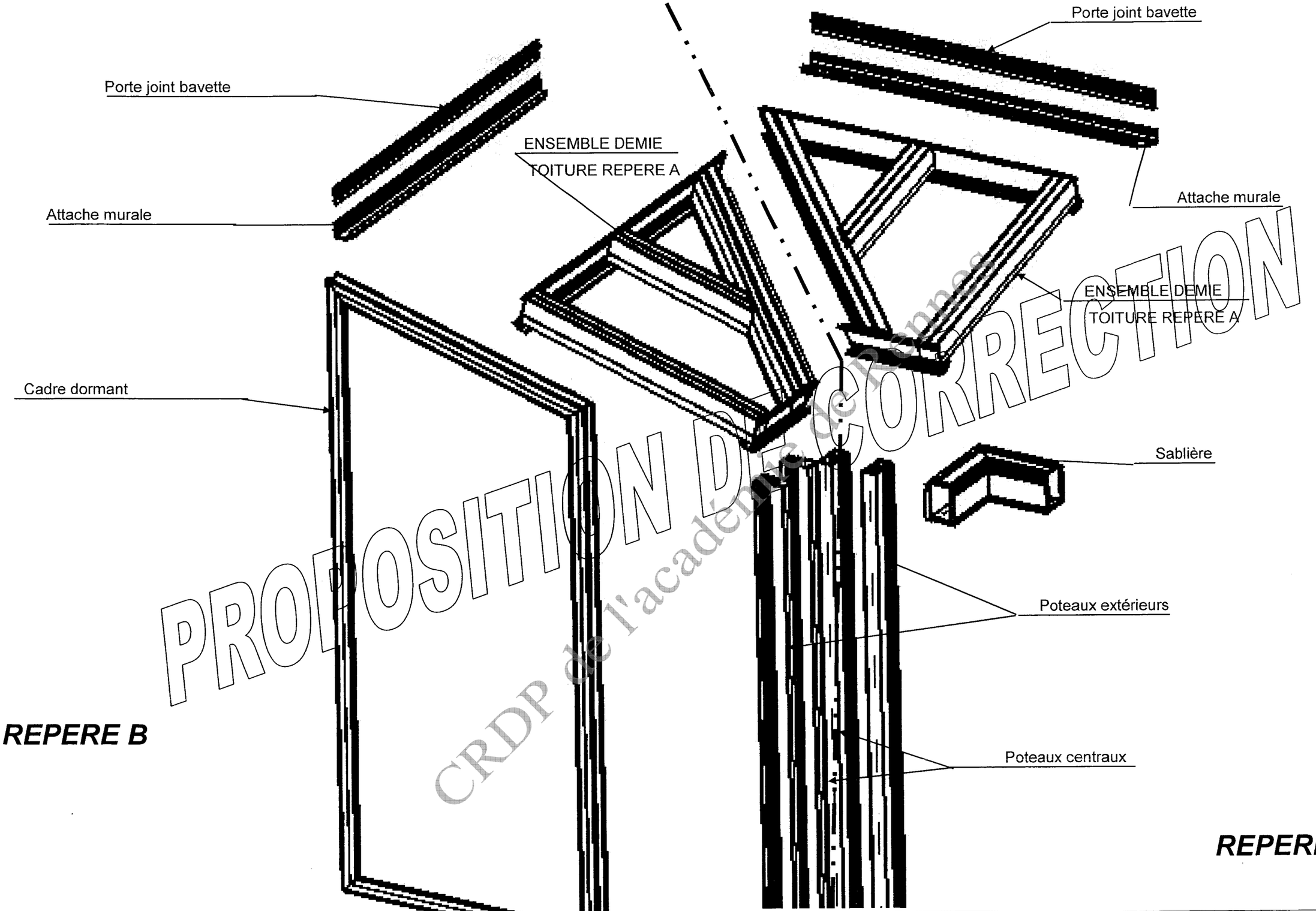
DOSSIER SUJET CORRECTION - DSC

Ce dossier est composé de **5** documents repérés **DSC 1 / 5 à DSC 5/ 5**

Folio	Désignation
DSC 1 / 5	Présentation – Page de garde
DSC 2 / 5	Schémas de principe ossature, cadre, toiture pour repérage et observations
DSC 3 / 5	Schémas de principe toiture pour repérage et observations
DSC 4 / 5	Chronologie de démontage de la véranda (mode opératoire)
DSC 5 / 5	Consignes de sécurités - Feuille d'évaluation



Examen :	**BREVET PROFESSIONNEL**	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	**Durée : 4 h** **Coef. : 3**
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	**DSC 1 / 5**



PROPOSITION DE CORRECTION
CRDP de l'académie de Rennes

REPERE B

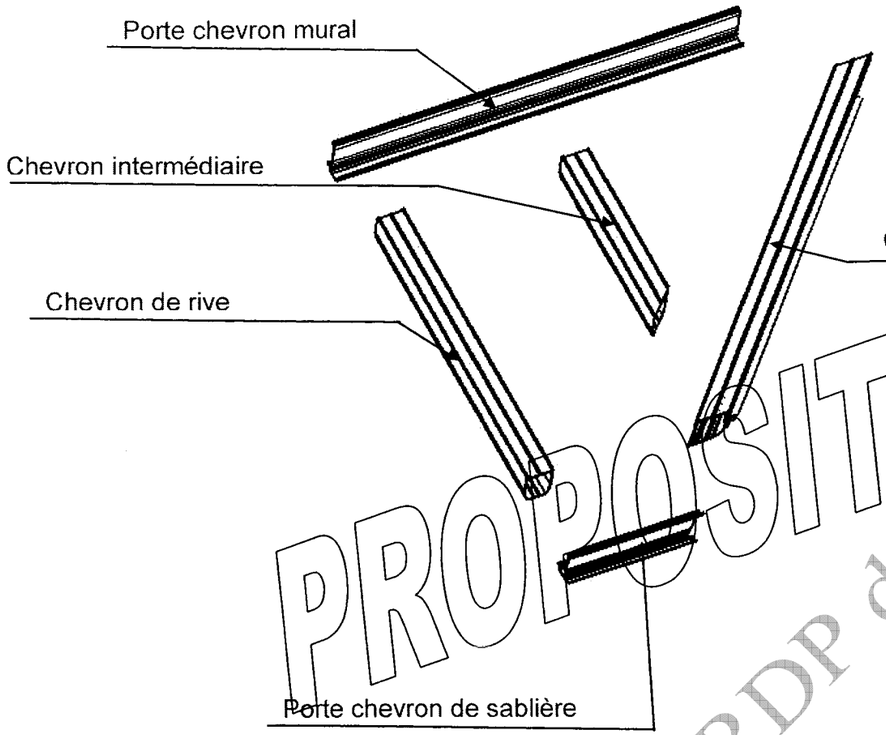
REPERE A

ENSEMBLE VERANDA

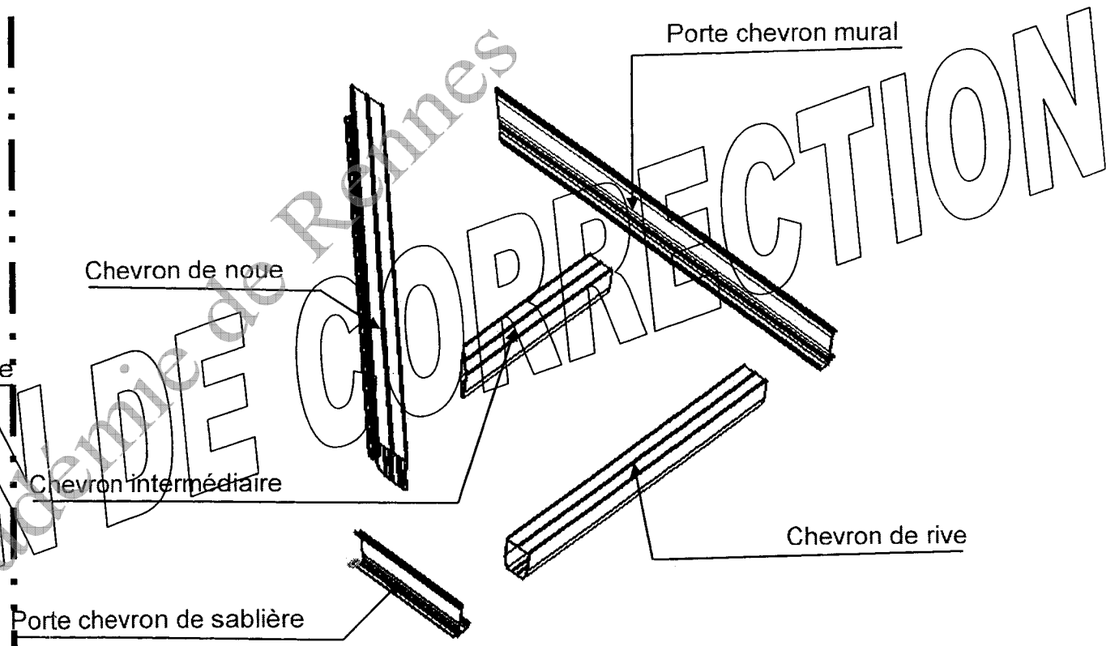
Examen :	**BREVET PROFESSIONNEL**	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	**Durée : 4 h** **Coef. : 3**
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	**DSC 2 / 5**

ENSEMBLE TOITURE ECLATEE

REPERE B



REPERE A



PROPOSITION DE CORRECTION
CRDP de l'académie de Rennes

Examen :	**BREVET PROFESSIONNEL**	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	**Durée : 4 h** **Coef. : 3**
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	**DSC 3 / 5**

MODE OPERATOIRE

N°	Phases S/Phases	Désignation des opérations	Outillage M.O	Contrôles
Préventions des risques professionnels				

PROPOSITION DE CORRECTION
CRDP de l'académie de Rennes

Examen	BREVET PROFESSIONNEL	Session 2009
Spécialité :	Brevet Professionnel Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4 Coef. : 3
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques : Implantation d'ouvrages complexes	DSC 4 / 5

CONSIGNES DE SECURITE

	Résultats attendus :	EVALUATION 0%	25%	50%	75%	100%	EVALUATION	
MISE EN OEUVRE	Le mode opératoire de dépose respecte la chronologie de démontage							/ 10
	La procédure de dépose respect les conditions techniques des éléments							/ 10
	La procédure de dépose est cohérente avec les règles de l'art							/ 10
	Les éléments sont déposés, repérés et identifiés							/ 10
	La dépose des éléments est optimisée							/ 10
	Les éléments constituant l'ouvrage sont correctement classés							/ 10
	Les éléments constituant l'ouvrage sont correctement stockés							/ 10
	L'organisation du stockage des éléments permet un remontage optimisé							/ 5
REDACTION DOCUMENTS	Le repérage des éléments de l'ensemble véranda est cohérent							/ 10
	Le repérage des éléments de l'ensemble toiture est cohérent							/ 10
	Le document de dépose est complété							/ 10
	L'ordre est cohérent							/ 10
	L'optimisation du démontage est respectée							/ 5
	L'ordre de remontage sur site est rédigé							/ 5
	L'ordre de remontage sur site est cohérent							/ 5
	Les consignes de sécurité sont transcrites							/ 10
ENVIRONNEMENT	La mise en œuvre de la dépose respecte les règles de sécurité							/ 10
	Les règles de sécurité individuelle sont respectées							/ 10
	Les consignes d'ergonomie sont respectées							/ 10
	Le site de dépose est remis en état							/ 10
	Les matériaux non récupérables sont triés							/ 10
	Les matériaux non récupérables sont évacués							/ 10
	TOTAL							/ 200
	Note proposée							**/ 20**

PROPOSITION DE CORRECTION
CRDP de l'académie de Rennes

Examen :	**BREVET PROFESSIONNEL**	Session 2009
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	**Durée : 4 h** **Coef. : 3**
Epreuve :	E3 – Travaux spécifiques: Implantation d'ouvrages complexes	**DSC 5 / 5**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.